

sur la surveillance et la gestion à long terme en ce qui concerne les stériles et les résidus qui peuvent potentiellement s'avérer une source de drainage acide. On dispose maintenant de plusieurs technologies capables de prévenir et d'atténuer ce problème. Toutefois, les solutions techniques doivent être appliquées, et maintenues avec diligence, si l'on veut protéger l'environnement.

### **La Session extraordinaire**

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui aura lieu en juin 1997, constituera une tribune importante pour examiner la mise en oeuvre d'Action 21 en ce qui a trait à la gestion des substances chimiques. À cette fin, le Canada propose ce qui suit :

- compte tenu du fait que les minéraux et les métaux ont des rôles et des comportements distincts dans l'environnement, ils devraient avoir un statut distinct dans la catégorie des substances chimiques, de sorte qu'ils puissent être gérés de la façon appropriée;
- étant donné que les métaux et les matériaux recyclés sont essentiels aux industries de la métallurgie, il faudrait établir la distinction entre les matériaux recyclables destinés aux activités de récupération d'une part, et les déchets destinés à l'élimination d'autre part, et soumettre ces deux groupes de substances à des processus réglementaires fondés sur la gestion du risque.